



Gabriel Safar

Email	gmsafar@ftpa.fr
Téléphone	+33 (0)1 45 00 86 20
Fonction	Collaborateur

Fort de plusieurs expériences en cabinets d'avocats et dans le monde du marché de l'art, notamment en maison de ventes aux enchères, Gabriel Safar est avocat au Barreau de Paris depuis 2021.

Il intervient essentiellement en matière de droit du marché de l'art et a également développé une expertise relative à l'application de la blockchain au marché de l'art, en particulier dans le cadre de l'expansion des NFT dans le domaine de l'art.

Gabriel Safar est titulaire d'un Master II en droit des Contrats de l'Université Paris-Sorbonne (Paris I).